

Rêves dorés et misère sociale : vers un nouveau crack ?

Fin novembre. Dubaï, la richissime ville-Etat sans impôts et sans élections, avec ses tours gigantesques, ses îles de rêve artificielles pour milliardaires hyper-friqués ; avec ses parcs à thèmes, ses pistes de Formule 1 et ses luxueux centres commerciaux ; ce fantasme idéalisé du capitalisme arrogant croule sous les dettes et se retrouve en cessation de paiements. En quasi-banqueroute. Et ses princes voient imposer un coup d'arrêt à leurs délires qui sont autant de gifles aux miséreux du monde. Du coup, c'est l'affolement dans les places boursières. Et parmi les établissements financiers européens mouillés au prix fort dans cet Eldorado de carton-pâte (comme BNP-Paribas qui, par la grâce du gouvernement belge, a mis la main sur Fortis, annonce des milliers de suppressions d'emploi et une explosion de ses bénéfices).

L'affaire n'est donc pas circonscrite aux sables chauds d'une Arabie fantasmée. « La folie des grandeurs des dirigeants de Dubaï a été entretenue pour partie par les grandes banques occidentales qui leur ont avancé de l'argent à guichet ouvert. Ainsi, l'exposition des banques européennes – notamment des françaises comme BNP Paribas – est évaluée entre 11 et 26 milliards d'euros. La Banque des Règlements Internationaux (BRI, la banque des banques centrales) évalue à 93 milliards de dollars l'exposition des banques européennes aux Émirats arabes unis, la confédération à laquelle Dubaï appartient au côté notamment du richissime Abu Dhabi, dont 11 milliards pour les établissements français (0,1 % de leurs engagements). Toujours selon la BRI, le pays le plus exposé est de loin le Royaume-Uni, avec 51 milliards de dollars (0,5 % des engagements). »¹ Des dizaines de milliers de banquiers d'affaires, traders, juristes et consultants sont allés se remplir les poches dans ce pays-confetti sans se soucier – ou en profitant - de l'envers du décor : trafic de travailleurs sous-payés, immigration clandestine, blanchiment d'argent, plaque tournante pour les produits de contrefaçon. Mais le rêve dubaïrote s'est transformé en cauchemar. Un tsunami qui a englouti des montagnes d'argent.

Alors, cela ne nous concernerait pas ? Mais ce qui se passe dans la région des mille et une nuits, cette folie spéculative peut se lire comme un symptôme de plus de la crise systémique du capitalisme. Depuis des mois, des oracles – ceux-là même qui se sont si souvent trompés mais tiennent toujours le haut du pavé - prédisent les prémices du début de la fin de la crise. Oh, certes bien fragiles. Mais suffisants pour que les bonus en or massif reviennent récompenser les apprentis-sorciers de la haute finance globalisée. A grands renforts de fonds publics, on en revenait à l'essentiel, la reconstitution des profits et des rentes. A quel prix : des trains de licenciements massifs et des fermetures en série d'entreprises. Et une reprise forcenée de jeux financiers pourtant bien risqués.

Saigneurs de la finance

D'une part, on nous annonce une croissance tristounette et des plans d'austérité d'autant plus rudes pour éponger les déficits publics. Un bel avenir, donc, avec ces chômeurs qui s'additionnent par dizaines de milliers, avec ces exclus du banquet nauséabond des « saigneurs » de la finance. D'autre part, à Dubaï, ceux-ci ont investi sans broncher. Dans cette « caverne cossue des fonds souverains », comme ils disaient, qui venait justement d'annoncer le lancement triomphal d'une tranche de 5 milliards de dollars en bons du trésor. Cela valait bien quelques risques, surtout quand les Etats jouent plus que jamais les béquilles du capital. Et d'ailleurs, tout le monde ne s'en fait pas. Au plus fort de la tourmente, « Les avions de la compagnie Emirates, fleuron de Dubaï, ont drainé les touristes attirés par les forfaits promotionnels proposés par les groupes hôteliers. Dimanche, ces foules mondialisées se pressaient dans les gigantesques centres commerciaux de la cité. Il y avait la queue au télésiège de la piste de ski qui fait la gloire du Mall of the Emirates. »² « Business as usual » au pied du Burj Dubaï, le plus haut gratte-ciel du monde ? Pour tenter de rassurer les marchés et les clients paniqués des banques locales, les Emirats voisins sont intervenus à coups de milliards de dollars. Mais l'onde de choc de Dubaï se fera longtemps ressentir, dissipant une série d'illusions. « Premier micro-Etat engagé par nécessité dans l'après-pétrole, Dubaï avait su se montrer précurseur à la fin du XX^e siècle en imaginant la mondialisation à venir dont l'émirat, à la jonction de l'Asie, de l'Afrique, du Moyen-Orient et, au-delà, de l'Occident

¹ « L'oasis dorée de Dubaï sur le sable : les marchés plongent ». L'Humanité du 28 novembre 2009

² « Dubaï se résout à tourner la page de la démesure ». Le Monde du 30 novembre 2009.

serait l'un des carrefours... Le nouvel eldorado a perdu de sa capacité d'attraction et de son éclat. »³ Comment ne pas voir dans cette débandade, comme en une parabole, les excès, l'inefficacité et l'iniquité du grand marché capitaliste ?

Drames humains

A des milliers de kilomètres de là et de ces coûteux délires dorés, se vivent des drames d'une banale humanité. Le 27 novembre, par exemple, la presse belge titrait : « Journée noire pour l'emploi ». DHL Express (788 travailleurs) venait d'annoncer le transfert de son quartier général de Diegem vers Bonn, Leipzig ou Prague – une « consolidation de fonction » précisait cyniquement la direction-, le sort de 2000 travailleurs d'Opel Anvers apparaissait de plus en plus noir, 43 personnes perdaient leur emploi chez Sanofi (Diegem) et 89 autres étaient menacées par un plan Renault chez le verrier Vidrala de Ghlin. Quatre sociétés sur dix (43 %) se disaient pessimistes pour l'emploi au cours des six prochains mois, selon une enquête de la FEB. Une journée terriblement banale par les temps qui courent, en Belgique comme ailleurs.

Le même jour, le Soir éditorialisait sur la politique économique de notre royaume si libéral : « Il ne s'est pas trouvé grand monde pour s'inquiéter du départ des grands centres de décision économique de notre pays, ni pour exiger, au minimum, le maintien à long terme des implantations belges. Le pays, aliéné par ses conflits communautaires et pétri d'un sentiment européen confinant parfois à la naïveté, a toléré la vente de ses bijoux de famille. » Juste constat. Mais si tardif.

Assommés par les vagues de licenciements de ces derniers mois, les syndicats ont interpellé le gouvernement. Qui leur a conseillé d'aller voir ailleurs. « Nous avons fait connaître nos griefs au Premier ministre, mais il n'est pas revenu vers nous avec des solutions concrètes », a indiqué le président de la CSC Luc Cortebeeck. Le président de la FGTB Rudy De Leeuw a dénoncé le jeu des entreprises qui profitent de la crise pour « dégraisser ». C'est vrai en Belgique. C'est vrai dans toute l'Europe où le chômage ne cesse d'augmenter : en octobre, il s'établissait à 10,1% en France (contre 10% en septembre), 8% en Italie (contre 7,8%) et à 19,3% en Espagne (contre 19,1%), qui continue à enregistrer le plus fort taux de la zone euro. « L'ajustement du marché de l'emploi dans la zone euro est encore loin d'être terminé », jugent les économistes. Le nombre total de chômeurs dans l'UE a atteint 22,510 millions en octobre, 258.000 personnes de plus qu'en septembre, soit 9,3% en octobre 2009, contre 9,2% en septembre. Il était de 7,3% en octobre 2008. Alors, où est la reprise promise et à qui profite-t-elle ? « Le retour à une croissance positive n'empêche pas la poursuite de la montée du chômage, qui atteint 10,2 % aux Etats-Unis et touchera plus de 10 % de la population active des pays développés en 2010 - soit 57 millions de sans-emploi -, contre 5,6 % en 2007 » rappelait récemment Le Monde. « Ce retour d'un chômage de masse permanent dans le monde développé comporte des risques majeurs. Au plan économique, la sortie de crise viendrait buter sur une consommation insuffisante. Au plan social, la pauvreté et l'exclusion croîtraient fortement. Au plan politique, la déstabilisation des classes moyennes renouvellerait l'extrémisme politique, porté par les pulsions nationalistes et xénophobes. Au plan international, les pressions protectionnistes seraient plus fortes. »

On spéculé

Parallèlement, la dette des Etats augmente de manière inquiétante : les interventions auprès du secteur financier et les plans de relance crèvent tous les plafonds, y compris aux Etats-Unis où la dette publique vient de franchir le cap de \$ 12,000 milliards. Les profits privés se nourrissent d'un climat économique où nombre d'entreprises vivent aux crochets d'Etats qui ont multiplié des programmes de stimulation de l'économie, des soutiens spécifiques à certains secteurs comme le financier ou l'automobile, et bien d'autres interventions encore.

Résultats : bourses en hausse, boom des matières premières... Disposant d'importantes liquidités grâce à la générosité des Etats, banques et fonds spéculent plutôt que de financer la reprise. Les facilités de crédit offertes par les banques centrales afin de sauver le système financier international et les aides octroyées par les Etats

³ « Après le séisme financier qui a frappé Dubaï ». Idem.

sans critères d'utilité sociale ont fourni une masse considérable de liquidités aux banques et aux intervenants financiers. Selon le FMI, le gonflement des budgets publics des principales puissances devrait être de l'ordre de 5 000 milliards de dollars (3 400 milliards d'euros) d'ici à la fin de 2010. Mais banquiers et investisseurs n'ont pas utilisé toutes ces ressources pour relancer leurs crédits à l'activité réelle. Beaucoup jonglent avec les différences de taux d'intérêts et de cours monétaires entre zones à l'échelle planétaire ; les opérations de concentration entre les grands groupes ont redémarré, gonflant ainsi le soufflé boursier ; les grandes firmes tranchent dans les effectifs pour relancer leurs profits. Au risque de relancer la crise encore plus gravement alors que l'activité économique reste indécise.

Le retour des libéraux

La responsabilité des États les plus puissants et des grandes banques centrales est écrasante. Il est possible que cette situation contribue à relancer la crise de manière encore plus grave : le krach des finances privées risque de se prolonger sous la forme d'un krach de la dette publique, l'excès d'endettement des États devenant insupportable dans un contexte de croissance poussive de l'activité et d'explosion du chômage. A ce propos, Le Monde diplomatique évoque avec justesse « Une dette providentielle » : « Grâce à des injections plantureuses d'argent public, les banques ont retrouvé leurs couleurs... donc plus susceptibles encore de prendre les États 'en otage' lors de la prochaine tempête. C'est le moment que les gouvernements occidentaux et les banques centrales ont choisi pour sonner à nouveau le tocsin contre la dette. Astucieusement mis entre parenthèses tant qu'il fallait déboursier des montants dépassant l'entendement pour sauver Goldman Sachs, la Deutsche Bank ou BNP Paribas, le spectre de la faillite resurgit... Alourdi par la panne économique, le poids de l'endettement sert une fois de plus de prétexte au démantèlement de la protection sociale et des services publics. On prédisait, il y a un an, le coma des libéraux ; ils trouvent dans l'annonce répétée que 'les caisses sont vides' l'instrument de leur résurrection politique. Ils ne vont pas ralentir l'allure. »⁴ Le monde risque un tsunami social à côté duquel la tempête qui souffle sur Dubaï passerait pour une aimable péripétie.

Bolkestein : le retour

Le 1er décembre, les dirigeants européens ont fêté l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Dans l'indifférence générale. Et pourtant. On y retrouve le principe de "libre prestation de services", déjà inscrit dans les traités antérieurs et transcrit dans la fameuse directive services dite Bolkestein⁵, du nom de l'ultralibéral Fritz Bolkestein, son initiateur. Pour rappel, l'objectif de cette directive est de supprimer les barrières juridiques et administratives faisant obstacle à la libre circulation des services entre États membres, aggravant ainsi leur mise en concurrence.

Ce texte, on s'en souvient, avait provoqué voici quelques années de puissantes mobilisations sociales ce qui était considéré comme une arme de destruction massive des droits sociaux. Mais la Commission européenne a fixé la date butoir du 28 décembre pour qu'il soit transposé dans les législations nationales. Le 23 septembre, à la veille d'un Conseil européen sur la compétitivité, la présidence suédoise de l'Union déclarait que « la directive sur les services peut permettre à l'Europe de sortir plus rapidement de la crise économique. » La Confédération européenne des syndicats n'a pas apprécié : « La Présidence semble de plus en plus coupée de la réalité de la pire crise économique depuis la Grande Dépression [...]. Si vous souhaitez lutter contre la crise, vous devez investir dans un vaste plan de relance européen et mettre fin à la domination des principes de marché à court terme », ainsi qu'aux « obsessions idéologiques » de la directive sur les services ». Ce coup de sang a au moins mis en évidence un dangereux processus qui se déroule, une fois encore, dans la plus parfaite discrétion, hors de tout débat politique. Y compris au Parlement européen qui a pourtant amendé cette directive en 2006 par le Parlement européen. Elle n'en reste pas moins dangereuse. La directive sur les services inclut les services

⁴ « Une dette providentielle ». Editorial du Monde diplomatique, décembre 2009.

⁵ Principe selon lequel une entreprise dont le siège social serait établi dans tel ou tel pays aurait pu choisir d'appliquer les réglementations de travail de son pays d'origine dans ses usines et bureaux établis dans d'autres pays européens, au risque de mettre en concurrence des prestataires de services et entraîner un nivellement par le bas des conditions de travail.

fournis aux entreprises et aux consommateurs, et surtout les services publics, nommés par la Commission « services d'intérêt économique général » (transports, services postaux, approvisionnement en eau, électricité, traitement des déchets, etc.). L'exclusion des services de santé et des services sociaux (SSIG, selon la terminologie communautaire) n'est que provisoire. Comme l'a rappelé Attac-France, les règles du jeu fixées par le texte peuvent changer en cours de route : 2010, première année d'application, sera l'occasion de procéder à d'éventuels « ajustements ». Surtout, le 28 décembre 2011, et par la suite tous les trois ans, la Commission présentera un rapport sur l'application de la directive, « accompagné, le cas échéant, de propositions de modifications et de mesures supplémentaires concernant les questions exclues du champ d'application de la directive ».

Enfin, le « principe du pays d'origine » a été requalifié en « libre prestation de services ». Pour les mêmes effets. Ce tour de passe-passe prend appui sur un règlement européen adopté en 2008, qui doit donc s'appliquer à tous les contrats conclus après le 18 décembre, dans lequel le principe de base est que les parties contractantes sont libres de choisir la loi applicable au contrat. Ce règlement s'appliquera directement aux Etats membres. Les salariés et leurs organisations ne sont guère au courant de ces manips.

Etats-Unis : pas de bout au tunnel

Chaque jour, 49 millions de citoyens des États-Unis (16 % de la population) souffrent de la faim, dont 17 millions d'enfants. Le chiffre provient du ministère de l'Agriculture, données recueillies en 2008 et dépassées depuis par la vague de chômage qui atteint officiellement 10,2 % de ceux qui sont en âge de travailler (17 % si l'on compte ceux qui n'ont eu d'emploi que quelques heures par mois).

Parmi les affamés, on compte donc nombre de travailleurs pauvres. Un enfant sur quatre a connu la privation de nourriture en 2008. Quatre millions de plus que l'année précédente. Ce sont les familles avec enfant qui sont les premières victimes de cette vague de pauvreté. Un niveau comparable à celui des années trente, au début de la grande dépression.

Les sommes accordées au début de l'année par le président Obama aux enfants souffrant de malnutrition n'ont pas suffi. Son plan de relance de l'économie a consisté à renflouer d'abord les grandes banques responsables de la crise financière. Un choix qui explique la chute du président dans les sondages. Dans le même temps, on recrute dans le secteur des lobbyistes qui harcèlent les membres du Congrès afin qu'ils ne votent pas une réforme du système de santé défavorable aux profits des assurances et de l'industrie pharmaceutique.

La perte d'emploi étant la première cause d'insolvabilité des ménages, les dernières estimations font état de 4 millions d'emprunteurs immobiliers insolubles. Et il est question que le gouvernement impose aux banques et aux organismes de crédit des mesures supplémentaires pour réduire le nombre des propriétaires insolubles.

Beaucoup se demandent en effet à quoi ont servi les 75 milliards de dollars (50 milliards d'euros) destinés à aider les familles menacées d'expulsion. Selon une mission diligentée par le Congrès, sur les 500 000 dossiers de refinancement de crédits immobiliers ouverts depuis que la loi de sauvetage financier a été votée, en février, seuls 2 000 ont abouti.

Cet échec est dénoncé par la gauche démocrate comme une faillite politique du président qui n'aurait pas dû croire que le secteur financier jouerait le jeu. Selon elle, il aurait dû nationaliser réellement le secteur bancaire, même temporairement, pour lui imposer sa volonté politique. La droite républicaine, elle, profite de cette utilisation inefficace des deniers de l'Etat pour exiger que soit mis fin à la "gabegie" des fonds publics. 14% des détenteurs d'un prêt immobilier sont menacés de saisie ou en cessation de paiement. Et vu l'effondrement des prix, même en revendant leur bien, 10,7 millions de foyers ne pourraient couvrir le montant de leur emprunt s'ils devenaient insolubles.